

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1811

972 – MARTINIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE FORT-DE-FRANCE

Ventes et cessions

982 133 340 RCS Fort-de-France.

PIZZA STEFF.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 1000 EUR.

Adresse : Résidence de la baie C13, 97290 Le Marin.

Origine du fonds : Achat au prix stipulé de 105000,00 euros..

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : pizzeria - traiteur - pâtes fraîches.

Enseigne : PPR EURL.

Adresse : immeuble Odyssée, 97290 Le Marin.

Précédent propriétaire : 907 755 003 RCS Fort-de-France. **PPR EURL.**

Date de commencement d'activité : 4 novembre 2023.

Publication légale : Antilla Martinique du 4 avril 2024.

Oppositions : Maître Charles-Eciouard Fenot 5 rue Victor Schoelcher 97200 Fort-de-France pour la validité..

Commentaires : Suivant acte sous seing privé signé à FORT-DE-FRANCE, le 15 février 2024, enregistré au Service de la publicité foncière de FORT-DE-FRANCE, le 15 mars 2024, bordereau 9724P31 2024 A 00163. La société PPR EURL, Société à Responsabilité Limitée au capital de 5.000 Euros, immatriculée au RCS de Fort-de-France sous le n°907 755 003 dont le siège social est sis Immeuble Odyssée - 97290 LE MARIN, a cédé à M. Stéphane MASSELOT, né le 28 mai 1969 à BREST (29019) et Mme Marie Claire VIAUD, née le 28 avril 1969 à BARBEZIEUX (16300), pacsés, demeurant ensemble résidence de la baie C13 à LE MARIN (97290), un fonds de commerce de : pizzeria - traiteur - pâtes fraîches sous enseigne commerciale ARLEQUINO sis et exploité résidence de la baie C13 à LE MARIN (97290), moyennant le prix de 105.000,00 euros (cent cinq mille euros). La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 04 novembre 2023. Les oppositions seront reçues dans les dix Jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de Maître Charles-Eciouard FENOT, avocat au barreau de la MARTINIQUE, 45 rue Victor SCHOELCHER 97200 FORT-DE-FRANCE.